

l'année dernière ; mais nos dépenses se sont augmentées d'autant. L'établissement de notre école, le salaire du maître, quoique bien faible et même insuffisant, ont été pour nous un surcroît de dépenses ; mais ces dépenses ont été amplement compensées par le bien produit. Espérons que notre Œuvre va continuer à prospérer, grâce à la générosité des amis de l'enfance abandonnée, générosité qui ne nous fera pas défaut au moment où l'Œuvre en a le plus grand besoin pour faire un pas décisif vers la stabilité.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Président,
Votre très-humble et dévoué serviteur,
C. N. HAMEL,
Président de l'Œuvre.

Québec, 26 avril 1870.

Les dons de tous genres, tels que argent, hardes, livres, images, jouets d'enfants, etc., etc., seront reçus avec reconnaissance par les personnes suivantes :

G. M. Muir, avocat et greffier de l'Assemblée Législative de la province, Président de la Société de St. Vincent de Paul, en Canada.

C. N. Hamel, avocat, 7, rue Ste. Angèle, Président de l'Œuvre.

J. B. Cloutier, professeur, Ecole Normale Laval, 54, rue St. Olivier, faubourg St. Jean, vice-président de l'Œuvre.

Mr. l'abbé T. E. Hamel, du Séminaire de Québec, chapelain de l'Œuvre.